

CAMPAGNE CHINE.

Déclaration de Pierre Sanz, secrétaire général d'Amnesty International

Index AI : AI/17/43/96

Club des correspondants étrangers, Japon.

Aujourd'hui a lieu le lancement, à la section japonaise d'Amnesty International, de notre campagne contre les violations systématiques des droits de l'homme en Chine.

Toutes les actions qui, pendant un an, seront lancées ici au Japon feront partie de la campagne mondiale qui a débuté la semaine dernière avec la diffusion d'un important rapport. Ce document expose en détail les violations massives des droits de l'homme qui sont commises en Chine et montre clairement que, dans ce pays, nul n'est à l'abri.

« Nous voulons discuter avec vous de la nécessité du changement », avons-nous dit au gouvernement chinois, mais nous avons trouvé porte close. Les autorités chinoises ont déclaré publiquement que notre campagne ne méritait pas la moindre réaction de leur part. Mais derrière cette prétendue indifférence se cache une autre réalité.

Le gouvernement chinois est en fait extrêmement sensible à la question des droits de l'homme et il fait tout ce qui est en son pouvoir pour que son triste bilan en la matière ne soit ni critiqué ni examiné de près. Il cherche à faire taire des organisations comme Amnesty International et d'autres sources de critiques. Malheureusement, d'autres gouvernements le confortent dans cette attitude.

À Bangkok, des délégués d'Amnesty International ont été arrêtés par la police thaïlandaise et empêchés de participer à la conférence de presse qui marquait le lancement de la campagne. Un peu plus tard le même jour, un cordon de police formé par des membres de la brigade antiémeutes a bloqué l'accès à l'ambassade chinoise pour la "protéger" des membres d'Amnesty International, pourtant pacifiques. Hier, au Népal, des membres d'Amnesty International ont été arrêtés uniquement pour avoir distribué des tracts concernant notre campagne. Ils ont l'intention de manifester contre les violations des droits de l'homme en Chine devant l'ambassade chinoise, dans deux ou trois heures. Ils ont été menacés d'arrestation s'ils mettaient leur projet à exécution.

Le gouvernement chinois ne se contente pas de faire taire ceux qui, en Chine, osent formuler des critiques. Son message est sans équivoque : aucun commentaire n'est autorisé sur notre bilan en matière de droits de l'homme. Pas un mot ne doit être dit, où que ce soit, par qui que ce soit. Amnesty International est prête à résister aux manœuvres qui tentent de la réduire au silence. Mais qu'en est-il des gouvernements ?

Aujourd'hui, à Genève, la Commission des droits de l'homme des Nations unies va commencer à examiner la situation des droits de l'homme dans le monde. Les gouvernements du monde entier vont décider si cet examen doit s'étendre à la Chine.

Dans le même temps, les autorités chinoises font tout ce qu'elles peuvent pour empêcher la Commission d'adopter une résolution critique à leur égard. Ces gouvernements vont-ils répondre aux attentes du peuple chinois ? Ou bien les hommes politiques vont-ils passer des accords en coulisse, à l'abri des regards et loin des millions de gens à qui ils doivent des comptes ?

Récemment, le rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extra-judiciaires, sommaires

ou arbitraires a fait part de ses préoccupations quant aux violations du droit à la vie en Chine. Le Comité des Nations unies contre la torture s'est dit préoccupé par la pratique bien établie de la torture en Chine. Le Groupe de travail sur la détention arbitraire, qui relève de la Commission des droits de l'homme, a conclu que des prisonniers sont arbitrairement maintenus en détention, au mépris des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme. Et pourtant, les gouvernements hésitent encore à adopter cette résolution de la Commission.

À l'heure actuelle, la France et l'Allemagne semblent opposées à l'adoption d'une telle résolution. Ces deux pays sont peut-être même prêts à se désolidariser des autres gouvernements de l'Union européenne qui souhaitent que la Commission agisse. Le Premier ministre Li Peng est attendu en France en avril. Quelles conclusions pouvons-nous en tirer ? Que le gouvernement français se soucie plus de vendre des Airbus que d'empêcher que les femmes ne soient contraintes d'avorter ou ne soient violées en détention ? Que le gouvernement allemand cherche plus à vendre des voitures qu'à arrêter la torture des religieuses tibétaines ? L'Union européenne va-t-elle s'aligner sur le plus petit commun dénominateur ou prendre position pour les droits fondamentaux de 1,2 milliard d'êtres humains ?

Ici, au Japon, le gouvernement a déclaré vouloir occuper un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies. Quelle place le Japon est-il prêt à occuper sur la scène internationale s'il se plie à la volonté du gouvernement chinois et pratique l'auto-censure dans des domaines qui entrent légitimement dans les préoccupations de la communauté internationale ?

Nous attendons du gouvernement japonais qu'il adopte une position cohérente sur les droits de l'homme, que ce soit à la Commission des Nations unies ou ailleurs. L'année dernière, le Japon avait soutenu un projet de résolution condamnant la politique du gouvernement chinois en matière de droits de l'homme. La situation n'a pas changé. Le Japon devrait donc maintenir une position tout aussi ferme. Pour protester contre les atteintes aux droits fondamentaux, le gouvernement japonais a cessé d'aider Haïti, le Nigéria et le Soudan, mais son attitude envers la Chine n'est pas aussi claire.

Depuis que nous sommes ici, nous avons entendu de nombreux arguments qui tentaient de justifier l'absence de réaction face aux violations des droits de l'homme en Chine. Mais ces excuses ne tiennent pas debout. On nous a dit que le Japon n'avait moralement pas le droit de condamner les exactions perpétrées dans d'autres pays, à cause des atrocités commises par l'armée et du traitement infligé aux femmes de "réconfort". Mais s'empêcher de critiquer la Chine parce que l'on se sent coupable ne change pas le passé et ne permet pas de s'attaquer aux violations actuelles des droits les plus fondamentaux du peuple chinois.

Veiller à ce que le peuple chinois ne soit pas victime d'atrocités aujourd'hui est sans aucun doute la seule attitude moralement acceptable. Alors que les femmes subissent des stérilisations forcées, que la torture est une pratique monstrueuse et que le nombre d'exécutions ne cesse d'augmenter, le Japon ne soulagera pas sa conscience en s'abstenant de réagir. Le silence du Japon devient, face à la persistance des violations en Chine, un silence coupable.

On nous a également dit qu'une condamnation publique mettrait en danger les relations économiques entre le Japon et la Chine. Rien ne pourrait être plus éloigné de la vérité.

Le détournement de la loi par des fonctionnaires, la manipulation des tribunaux par les hommes politiques et la corruption généralisée, voilà la véritable menace pour le commerce.

On nous a dit que la diplomatie serait efficace là où un affrontement public ne le serait pas. Qu'on nous donne la preuve que des conversations menées derrière des portes closes empêchent les dissidents d'être jetés derrière les barreaux. En tout cas, pas en Chine, ni en Indonésie et ni au Myanmar.

Ce manque de fermeté, quel message envoie-t-il au gouvernement chinois ? Que la communauté internationale ne cherche pas sérieusement à protéger les droits d'un cinquième de l'humanité. Que les autorités peuvent continuer de torturer en toute impunité ; qu'elle peuvent maintenir en détention des dizaines de milliers de personnes chaque année sans les inculper de la moindre infraction ; qu'elles peuvent aussi continuer d'exécuter de plus en plus de gens chaque année à l'issue de procès manifestement iniques ; enfin, qu'elles peuvent continuer de réprimer quiconque est perçu comme une menace pour l'ordre établi.

Qui plus est, quel message est ainsi envoyé au peuple chinois ? Que personne n'est à l'abri en Chine et que le Japon cherche plus à gagner de l'argent qu'à protéger les gens.

L'autre réaction du gouvernement chinois consiste à rejeter les préoccupations d'Amnesty International en affirmant que l'Orient et l'Occident ont des conceptions différentes des droits de l'homme. Mais il s'agit d'un argument fallacieux, utilisé par le gouvernement pour rendre légitimes des violations commises en son nom. Ce n'est pas l'opinion des Asiatiques eux-mêmes.

Demandez aux peuples d'Asie ce qu'ils pensent des droits de l'homme. Demandez aux victimes. Demandez aux défenseurs des droits de l'homme, de la Corée jusqu'en Indonésie. Demandez aux nombreux membres d'Amnesty International, du Népal jusqu'au Japon. La souffrance et la terreur ne varient pas d'une culture à une autre. Les parents d'un homme exécuté à l'issue d'un procès inique pensent-ils que cette mise à mort s'inscrit dans une tradition culturelle asiatique ? La femme que l'on torture avec une matraque électrifiée pense-t-elle que cette pratique est justifiée parce qu'elle-même est asiatique ?

Quelque chose peut être fait pour aider les citoyens chinois à convaincre leur gouvernement d'arrêter de violer leurs droits fondamentaux.

La Chine a besoin du Japon. Elle a besoin de ses capitaux, de sa technologie et de ses ressources. Dans des domaines tels que le commerce et la sécurité, le Japon a clairement fait savoir à la Chine que son entrée sur la scène internationale entraîne des responsabilités et des obligations. Il faut maintenant exiger la même chose dans le domaine des droits de l'homme.

Il y a une petite lueur d'espoir : si le Japon adopte une position ferme, cela peut faire une différence. Ici au Japon, le gouvernement, le milieu des affaires, les médias et les citoyens peuvent changer les choses.

Amnesty International exhorte les gouvernements à parler pour tous ceux qui, en Chine, ne sont pas autorisés à s'exprimer. Il soutient et à encourager le débat qui s'amorce en Chine sur la nécessité d'une réforme et d'un changement.

Elle appelle le milieu des affaires japonais à faire usage de son influence considérable et à devenir un agent du changement.

Elle engage les médias japonais à ne pas s'autocensurer lorsqu'ils font état des violations des droits de l'homme en Chine.

Elle invite les organisations non gouvernementales à étendre leur action en faveur des femmes de "réconfort" aux femmes chinoises dont les droits fondamentaux sont aujourd'hui violés.

Enfin, Amnesty International appelle les Japonais ainsi que les hommes et les femmes du monde entier à participer à sa campagne !